

Info-négo 2

22 juin 2021



La crise dans les CPE Des solutions complètement opposées

Pour les travailleuses d'une soixantaine de CPE de Montréal et de Laval qui sont membres de l'APNCPE, la négociation est commencée depuis le mois de janvier dernier. Ainsi les parties se sont rencontrées à neuf reprises : les 16 mars, 30 mars, 8 avril, 30 avril, 6 mai, 26 mai, 9 juin et 18 juin 2021. Une autre rencontre devait avoir lieu le 14 avril dernier, mais elle a été annulée à la demande de la partie patronale.

Lors de ces rencontres, les délégations ont principalement répondu aux questions et ont apporté des éclaircissements sur le contenu de leurs demandes respectives. Rappelons que la négociation au niveau régional concerne essentiellement des questions non monétaires dites normatives. Celles-ci touchent, par exemple, à l'organisation du travail.

Des positions opposées

On peut déjà conclure du dépôt des demandes de l'APNCPE que si l'on peut s'entendre sur l'existence d'un problème, soit la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur des CPE, on n'a pas du tout les mêmes solutions. Du côté des directions de CPE, il faut couper et diminuer les conditions de travail ! En coupant dans les congés ou en rendant l'accès aux congés plus difficile et en abaissant les critères d'embauche des travailleuses ! Le monde à l'envers !

Pour nous, au contraire, tout doit être fait pour rendre la profession plus attrayante afin d'attirer et de retenir les travailleuses.

Début de la vraie négociation : 6 juillet 2021

Après de nombreux détours (l'enjeu de la négociation locale dans certains CPE, la reconnaissance de l'article 1.1 de la convention de l'APNCPE en tant qu'agent négociateur, etc.), la séance du 18 juin a enfin permis aux parties de convenir qu'à compter de

la prochaine rencontre prévue le 6 juillet, la véritable négociation allait enfin pouvoir commencer en prenant le contenu de la convention point par point.

D'ici au 6 juillet, le syndicat demande à l'employeur de fournir par écrit une liste de tous les points qui font déjà l'objet d'une entente afin qu'il n'y ait pas le moindre doute à ce sujet.

Les priorités syndicales

Nous avons complété la consultation des membres sur les priorités de la négociation régionale. Les enjeux retenus seront communiqués aux membres dans les prochains jours.

Mobilisation

La mise en place de la structure de mobilisation ainsi que la formation des responsables de la mobilisation est complétée. Des changements ont été apportés à la composition du comité de mobilisation à la suite de la tenue de l'assemblée générale annuelle du syndicat le 10 juin dernier. Chantale Bélanger est donc désormais officiellement notre nouvelle vice-présidente à la mobilisation.

Au cours des prochaines semaines, le comité de mobilisation se rencontrera pour mettre à jour le plan de mobilisation, décider de différentes activités visant à enraciner nos priorités et procéder à la commande et à la distribution de l'objet de solidarité régional (le bandana mauve).

D'ici là, soyez solidaires et restez attentives aux consignes syndicales ! D'autres informations suivront au fur et à mesure de la poursuite de la négociation.

Solidairement,

Vos comités de négociation et de mobilisation

